

nous dire s'il y a eu des développements dans ce domaine et, si oui, de quelle façon on devra procéder pour pouvoir en prendre davantage?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, il y a eu un fait important ce matin, à l'occasion de la réunion des ministres de l'Énergie, conférence fédérale-provinciale. Les ministres de l'Énergie de la province de Québec et de l'Alberta ont fait des déclarations à l'effet qu'ils souscrivaient entièrement aux objectifs du gouvernement canadien dans le domaine de la conservation de l'énergie. Ils ont de plus indiqué leur désir de mettre en place dans leurs provinces respectives des programmes de conservation de l'énergie, ce qui a permis de dire à mon collègue, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qu'il pourrait dorénavant envisager la possibilité pour toutes les provinces canadiennes de bénéficier du programme d'isolation thermique des maisons. Je crois donc qu'il nous sera possible, aussitôt que nous aurons mis au point les mesures administratives pour rendre le programme applicable dans toutes les provinces, d'annoncer officiellement d'ici très peu que la population du Québec et de l'Alberta aussi bénéficiera de ce programme.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, étant donné le retard occasionné par la lenteur administrative au niveau du Québec à faire bénéficier les Québécois de cette mesure, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre s'il y aura des changements dans le programme afin de permettre à un plus grand nombre de propriétaires de logements de bénéficier de ce programme?

M. Ouellet: Monsieur le président, il faut rappeler qu'il s'agit d'un programme qui doit s'échelonner sur une période de sept ans, afin de ne pas trop congestionner le marché et surtout afin d'empêcher une hausse trop forte des coûts des produits si la demande est trop grande au début du programme. On a justement échelonné le programme sur quelques années, de telle sorte que pour les premiers mois ou pour la première année du programme, ce sont les plus vieilles maisons du Canada qui sont admissibles. Or, il ne faut pas que personne où qu'il habite au Canada ne se sente lésé par ce programme. Si sa maison n'est pas immédiatement admissible elle le sera au fur et à mesure que le programme prendra de l'âge. Il nous avait apparu à l'origine qu'il était d'abord plus important de s'occuper des maisons plus vieilles, celles qui justement avaient un besoin plus urgent d'isolant, et le plus rapidement. Mais parce que les deux provinces n'ont pas adhéré au programme immédiatement, certains citoyens de ces deux provinces qui seraient normalement admissibles au programme et qui se sont déjà procuré du matériel pourraient être lésés. Nous verrons donc dans les prochains jours si l'on peut rendre rétroactive au début du projet l'application du programme dans ces deux provinces envers ceux qui auraient été admissibles normalement au moment du début du projet.

Questions orales

● (1427)

[Traduction]

LES FINANCES

DEMANDE DE RÉVISION DES PRÉVISIONS POUR 1978 ET DE CONVOCATION D'UNE RÉUNION DES PRINCIPAUX PRÉVISIONNISTES

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, la question que je pose au ministre des Finances a trait au rapport de l'Industrial Conference Board selon lequel 17 prévisionnistes de toutes les régions du Canada, qui ont été consultés au sujet de la situation économique, auraient tous formulé des prévisions qui diffèrent de celles du ministère des Finances. Cela dit, j'aimerais demander au ministre s'il a ordonné à ses collaborateurs de remettre à l'étude leurs prévisions pour 1978 en matière d'inflation, de croissance économique, et ainsi de suite.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous revoyons constamment nos prévisions, mais nous ne voyons pour le moment aucune raison de les modifier. Nous avons prévu une croissance économique de 5 p. 100 pour l'année prochaine et un accroissement de l'inflation de 6 p. 100. Nous avons déjà fait connaître ces prévisions, mais il est parfois assez difficile de faire des prévisions. Ainsi, j'ai affirmé le 20 octobre que le taux de croissance pour 1978 serait de 2 p. 100, mais j'avais tort, semble-t-il, puisqu'il se rapprochera davantage de 3 p. 100.

M. Gillies: Étant donné, monsieur l'Orateur, que 17 prévisionnistes indépendants ont fait des prévisions qui diffèrent de celles du ministère des Finances, le ministre ne pense-t-il pas qu'il y aurait en l'occurrence lieu de réexaminer sa position? Je lui demanderais deux choses: tout d'abord, déposerait-il ou ferait-il connaître à la Chambre les hypothèses sur lesquelles se fondent ses prévisions, afin qu'on puisse les réexaminer? Deuxièmement, étant donné l'importance des prévisions pour la formulation de la politique économique et la différence appréciable entre les prévisions des secteurs public et privé, songerait-il à convoquer une réunion des principaux prévisionnistes économiques au Canada avec ses collaborateurs du ministère des Finances, afin qu'ils puissent étudier très attentivement ce qui va réellement arriver l'an prochain sur le plan économique et qu'ainsi nos politiques soient peut-être plus justes qu'elles ne l'ont été dans le passé?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne vois vraiment pas l'intérêt qu'il y aurait à faire ça. J'ai parlé avec un certain nombre de personnes qui sont d'accord avec nos chiffres. Je ne crois pas que nous devions modifier notre position sous prétexte que 17 personnes arrivent chacune à des prévisions différentes. Je tiens simplement à dire que nous avons de bons conseillers, mais que, comme tout le monde, ils peuvent faire des erreurs. Cela s'est déjà produit dans le passé, car il est extrêmement difficile de tomber juste dans ce domaine. L'an dernier par exemple, l'OCDE et la Banque mondiale avaient prévu une croissance de 5 p. 100 au niveau mondial; or elle va être seulement d'environ 2 p. 100. Il arrive que les économistes qui font les prévisions ne réussissent pas à se mettre d'accord, comme dans le cas des 17 dont vous venez de parler. Je ne vois pas ce que cela apporterait de les réunir autour d'une table. Nous pourrions avoir une bonne discussion, mais cela ne changerait rien à la situation.